

Herve, le 13 janvier 2023

Chers élèves, chers parents,

Comme depuis maintenant quelques années, la Croix-Rouge, en collaboration avec les établissements de l'ESH, organise avec grand succès, à destination des professeurs mais aussi des élèves une formation au **BEPS ou Brevet Européen de Premier Secours**. Plusieurs sessions sont prévues cette année, notamment durant le congé de carnaval.

Cette formation a pour objectif de rendre chaque citoyen **capable d'être le premier acteur dans la chaîne des secours** : elle est donc extrêmement utile !

Comment ?

En trois jours, le candidat participera à des mises en situation dynamiques et apprendra à :

- Eviter le surraccident et transmettre l'alerte au service de secours (112) ;
- Déplacer correctement une victime en cas d'urgence ;
- Observer l'état des fonctions vitales ;
- Reconnaître une victime inconsciente, une détresse respiratoire, un arrêt cardio-pulmonaire ;
- Pratiquer une réanimation, comprendre l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) ;
- Agir en présence d'une hémorragie abondante visible, d'une plaie ou brûlure ;
- Agir en présence d'une victime consciente présentant un malaise cardiaque ;
- Réagir face à un traumatisme crânien cervical.

À l'issue de la formation, un brevet est délivré à toute personne ayant participé activement à la totalité de la formation.

Modalités pratiques

- Le coût de la formation s'élève à **10 €** pour **les élèves du CRMT et de l'IPH**.
- Une **inscription préalable** est obligatoire auprès des secrétariats du CRMT/IPH avant le **10 février 2023**. Priorité aux élèves de 6^e année durant la semaine qui suit la diffusion, puis ordre chronologique des inscriptions.
- Dates : lundi 20/02, mercredi 22/02 et vendredi 24/02 (formation dans les locaux du CRMT), de 9h30 à 16h30.
- Nombre maximum : 2 groupes de 14 élèves = 28 au total.

Les directions du CRMT et de l'IPH